Inscription 2023
Surfing St Gilles Croix de Vie

Complétez ce document et joindre :

- **Certificat médical de moins de 3 mois** (pour une 1ère inscription à la F.F.S, ou certificat de - 3 ans)
- **1 photo d'identité** (pas obligatoire en cas de renouvellement)
- **Règlement** : Espèce, CB, ANCV, coupon sport, chèque (à l'ordre du Surfing Saint Gilles)

Pour toutes absences, les cours ne sont pas rattrapables excepté sous présentation d'un certificat médical.

Pour tout dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Pensez à consulter régulièrement vos mails ainsi que le site internet du club pour vous tenir au courant des dernières informations de la vie de l'association.

Nous sommes en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap. Pour une demande de cours, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre compte Instagram et Facebook :

Surfingclubstgilles

Surfing Club Saint Gilles

Contact@surfing-stgilles.com

02.28.10.63.78

Inscription annuelle		
Cours Club	Compris dès l'inscription (Fonctionnement en année civile)	Inscriptions
Loisir	**- la licence & l'assurance F.F.Surf** **- l'adhésion au club** **- l'accès au club** **- la mise à disposition du matériel du local planche**	
Licence pratiquant		100€ ☐
Jardin des vagues *(12 cours x 1h00)*		110€ ☐
9-13 ans *(20 cours x 1h30)*		200€ ☐
14-18 ans *(20 cours x 1h30)*		200€ ☐
Adultes *(20 cours x 1h30)*		255€ ☐
Compétition		
Licence compétiteur		120€ ☐
Entraînements compétiteurs		240€ ☐

Inscription semestre 1 (Mars - Juin)		
Cours Club	Compris dès l'inscription (Fonctionnement au semestre)	Inscriptions
Loisir	- la licence & l'assurance F.F.Surf - l'adhésion au club - l'accès au club - la mise à disposition du matériel du local planche	
Jardin des vagues *(6 cours x 1h00)*		80€ ☐
9-13 ans *(10 cours x 1h30)*		135€ ☐
9-13 ans *(13 cours x 1h30)* *Uniquement le mardi soir*		155€ ☐
14-18 ans *(10 cours x 1h30)*		135€ ☐
Adultes *(10 cours x 1h30)*		165€ ☐
Adultes *(13 cours x 1h30)* *Uniquement le mardi et jeudi soir*		200€ ☐

Inscription semestre 2 (Septembre - Novembre)		
Cours Club	Compris dès l'inscription (Fonctionnement au semestre)	Inscriptions
Loisir	- la licence & l'assurance F.F.Surf - l'adhésion au club - l'accès au club - la mise à disposition du matériel du local planche	
Jardin des vagues *(6 cours x 1h00)*		80€ ☐
9-13 ans *(10 cours x 1h30)*		135€ ☐
9-13 ans *(7 cours x 1h30)* *Uniquement le mardi soir*		100€ ☐
14-18 ans *(10 cours x 1h30)*		135€ ☐
Adultes *(7 cours x 1h30)* *Uniquement le mardi et jeudi soir*		125€ ☐
Adultes *(10 cours x 1h30)*		165€ ☐

Pour un prolongement au 2ème semestre, seule la différence de prix entre le 1er semestre et l'inscription annuelle vous sera demandée.

ÉCOLE FRANÇAISE DE SURF

SURF FÉDÉRATION FRANÇAISE

Ville de SAINT GILLES CROIX DE VIE

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

VEUILLEZ ÉCRIRE TRÈS DISTINCTEMENT SVP

Nom : …… Sexe : M ☐ F ☐

Prénom : ……..

Date de naissance : …… / …… / …….
Lieu de naissance : ……

Adresse : ……
……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone fixe : …… / …… / …… / …… / ……
Téléphone portable : …… / …… / …… / …… / ……
Téléphone portable parents : …… / …… / …… / …… / ……

Email : …… @ ……

COMMENTAIRES :

……
……
……

CADRE RÉSERVÉ AU SURFING

Date d'enregistrement : ……

1ère inscription	Chèque	CB	Espèce	ANCV	Coupon sport
2ème inscription	Chèque	CB	Espèce	ANCV	Coupon sport

Nom + téléphones des personnes à joindre en cas d'urgence (si différent page 1) :

AUTORISATION DE DIFFUSION

J'autorise / n'autorise pas* le Surfing Club à diffuser des photos me représentant à des fins de promotion des activités du Club.

J'autorise / n'autorise pas* le Surfing Club à communiquer mes coordonnées à ses différents partenaires.

Garanties complémentaires

J'atteste avoir reçu une notice reprenant les garanties d'assurances liées à la licence FFS. Je reconnais avoir été informé de l'intérêt à souscrire des garanties complémentaires dont des capitaux invalidités et décès plus importants. Néanmoins, je refuse la souscription des garanties complémentaires.

Charte adhérant ou compétiteur

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Surfing et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'adhésion au Surfing Club, des garanties complémentaires en matière d'assurances et les refuse, et enfin en qualité de représentant légal, j'autorise ..... à pratiquer le surf.

.....
.....

Informations médicales éventuelles concernant le pratiquant (allergies ...) :

.....
.....

En cas d'urgence (accident, blessure...), le Surfing St Gilles peut être amené à prendre des décisions permettant de porter assistance à la personne. Dans un tel cas, le Surfing contactera les services de secours et suivra leurs instructions. Les responsables de la personne seront alors contactés au plus vite pour être informé de la situation.

Autorisation parentale (pour les mineurs) :

Je soussigné(e), M ou Mme ....., représentant légal de ....., autorise le SURFING CLUB ST GILLES à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'urgence.

Le : ..... / ..... / ..... Signature : .....

CHARTE DE L'ADHERENT – Surfing Saint-Gilles

Le Surfing Saint-Gilles, affilié à la Fédération Française de Surf (FFS), est une association de loi 1901 qui fonctionne sur la base du bénévolat de ses membres dirigeants et de son directeur sportif. La charte est établie par le Conseil d'Administration et les éducateurs du Surfing.

En tant qu'adhérent(e) du Surfing Saint Gilles, je m'engage à :

☐ Être à jour de ma cotisation (licence FFS, adhésion au club) et avoir fourni tous les documents administratifs demandés (certificat médical, signature charte adhérent),

☐ Faire preuve de tolérance, de bienveillance et respecter en toutes circonstances les adhérent(e)s, bénévoles, entraineurs et autres surfeurs aux abords du club et dans l'eau,

☐ Avoir un comportement qui ne dégrade pas l'image du club (nudité, tabac, alcool, langage) lors des sessions libres, des entrainements, des sorties, des stages et tout autre événement.

☐ Respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition par le club :

- ☐ ranger sa planche
- ☐ rincer et pendre la combinaison prêtée par le club
- ☐ **réduire <u>au minimum</u> le temps passé sous la douche**
- ☐ ne pas uriner dans les douches
- ☐ passer la raclette dans les vestiaires après chaque utilisation
- ☐ utiliser les poubelles
- ☐ remplir le cahier d'emprunt du camion et signaler toute anomalie éventuelle

☐ Noter l'emprunt de planche sur le document présent sur la porte du local, et ce à chaque session. Aucun leash et aucune combinaison ne seront prêtés en dehors des cours,

☐ Maintenir les portes du club fermées (local planches, local compétiteurs, porte principale) à tout moment, en dehors des horaires d'ouverture du club,

☐ Participer à la vie du club en assistant aux réunions, aux festivités ou en étant bénévole aux manifestations organisées par le Surfing Saint-Gilles,

<u>Pour les membres avec une formule cours,</u> seul un certificat médical permet un remboursement de tout ou partie de la cotisation. Un cours manqué pour raison personnelle ne pourra pas être rattrapé sur un autre créneau, sauf cas exceptionnel.

<u>Pour les enfants mineurs,</u>
Le représentant légal s'assure de la prise en charge de l'enfant mineur par un éducateur lors des cours et s'engage à être **présent à l'heure** à la fin du cours. En cas de non-présence du représentant légal à la fin du cours, celui-ci fournira une autorisation de départ écrite aux moniteurs (départ à vélo, à pied, avec un autre adulte, etc…)

Tout comportement contraire à la charte sera soumis au conseil de discipline et passible de sanctions ou d'exclusion.

Nom, prénom et signature du membre ou de son représentant légal,
Précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Surfing Club Saint-Gilles, Avenue Maurice Perray
85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie
contact@surfing-stgilles.com
www.surfing-stgilles.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Notice Individuelle Accident
à l'attention des licenciés de la FFSURF
Saison sportive 2023 – numéro de sociétaire : 2908548 R

Garanties	Licences Surfing France & Loisirs 7.63 € TTC	Licence Surf Club, Éducateur, Dirigeants 15.26 € TTC	Franchises
Décès	20 000 €	46 000 €	Néant
Invalidité permanente (une invalidité > à 50% donne lieu au versement de 100% du capital)	31 000 €, porté à 61 000 € si le taux d'invalidité est supérieur à 50 %	77 000 €, porté à 153 000 € si le taux d'invalidité est supérieur à 50 %	5% d'IP
Incapacité temporaire (maximum 365 jours répartis sur deux ans)	Néant	30 € / jour	7 jours
Frais médicaux Bris de lunettes Autres prothèses	2000 € 80 € 300 €	5000 € 150 € 300 €	Néant
Forfait hospitalier, à concurrence des frais réels	5 000 €	5 000 €	
Frais de recherche et secours	5 000 €	5 000 €	
Frais de remise à niveau scolaire	1 000 €	1 000 €	
Frais de séjour dans un centre de rééducation en traumatologie sportive	1 000 €	3 000 €	

Au titre de l'invalidité permanente, l'indemnité est calculée en multipliant le taux d'invalidité (IPP) par le capital défini ci-dessus.
Exemple : pour Licence Surfing France, pour un taux d'invalidité de 40 % : 40 % x 31 000 € = 12 400 €.
Le taux d'invalidité est déterminé lors de la consolidation de l'assuré.
Ces garanties corporelles optionnelles « Individuelle Accident » intègrent une garantie d'assistance, mise en oeuvre par MAIF Assistance (Ima GIE) en cas de nécessité, en appelant :

- En France le **0800 875 875** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- De l'étranger **+ 33 5 49 77 47 78**

En précisant son nom/prénom/coordonnées, le numéro de contrat de la FFS **2908548 R**

Afin de respecter l'article L 321-4 du code du sport, le dispositif d'assurance compris avec la licence fédérale n'intègre plus de garantie corporelle : c'est pourquoi la FFSurf préconise à ses licenciés de souscrire à un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive vous expose.

Par ailleurs, nous vous proposons en option (**facultative**), via notre assureur fédéral, une garantie corporelle payante que vous pouvez librement souscrire si vous le souhaitez, en cliquant sur le lien ci-dessous : (https://app.joinly.com/app/member/web-site/61f3a04c9829560006c525f3/AssuranceComplementaire)

Souscription

123 Boulevard de la Dune - 40150 HOSSEGOR - Tél : 05 58 43 55 88 - Fax : 05 58 43 60 57
www.surfingfrance.com - contact@surfingfrance.com
N SIRET : 305 462 616 00056 - CODE APE : 8551Z